

Réponse à la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine : « Qu'en est-il des zones 30 sur la Commune ? »

La commission technique est composée de :

- Anna PALLOTTA LADISA (1er membre)
- Olivier MOULIN
- Anne BEUTLER
- Véronique VILLAINÉ
- Moritz de HADELN

Préambule :

La commission s'est réunie en date du 16 février 2015, à 19h30, à la salle 2 dans le bâtiment de Montoly.

Tous les membres étaient présents et remercient le municipal, Monsieur Olivier Fargeon pour sa présence, la documentation apportée et les réponses qu'il a fournies tout au long de cette réunion.

Nous remercions également Monsieur Moritz de Hadeln de nous avoir rejoint aux alentours de 20h15, malgré un planning de séances chargé.

Sujet :

Qu'en est-il des zones 30 sur la Commune ?

Introduction :

Au début de la séance, Monsieur Olivier Fargeon, nous a présenté des excuses au nom de la Municipalité pour les retards engendrés notamment par manque de personnel dans ce service. Ce dossier a été mis en suspens suite aux différents projets déjà en cours de réalisations.

A ce jour, la municipalité est de nouveau à la recherche d'un chef de service, mais le nécessaire a été fait en interne pour la reprise de ce dossier et de son suivi.

Zone Nord:

Pour valider une Zone 30, la circulation doit être d'env. 84% de véhicules respectant la vitesse de 30km/h. ; les mesures se font obligatoirement sur une durée de 24h.00.
Tant que la zone n'est pas validée, la zone n'est pas amendable.

Pour la zone Nord, Si les vitesses sont respectées en journée, ce n'est pas le cas la nuit où de nombreux excès ont été constatés notamment dans 2 points de la rue du Borgeaud.

Sur ces 2 points, la municipalité veut déposer des socles en béton. Lors de la mise à l'enquête du projet, des oppositions avaient été déposées sur les « socles en béton » ; ces oppositions ont généré des retards dans la validation de cette zone 30.

Afin de contrer les oppositions, la Municipalité mettra en place des éléments provisoires afin de freiner la circulation et de lever les oppositions

Réponse à la Municipalité au postulat de Mme Véronique Villaine : « Qu'en est-il des zones 30 sur la Commune ? »

Zone Sud :

Les plans finaux et mesures sont en cours de finalisation par les bureaux d'ingénieurs ad hoc.

Il reste notamment des solutions alternatives à trouver pour la réorganisation (liaison) Rte de Vernay / Rte de Chavanne.

L'urbanisme à mettre à disposition pour limiter la vitesse (Pots « rouges », socles en béton, zones de parcage alterné... n'est pas encore défini.

Une demande de crédit doit être présentée aux membres du Conseil Communal durant le 2ème semestre 2015 pour la réalisation de la zone 30 (mise en œuvre).

Cité-Ouest :

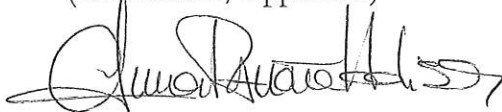
Actuellement, il n'y a pas encore de plans disponibles. Une demande de crédit d'étude sera faite pour la fin de l'année 2015.

Conclusion

La commission regrette que la zone Cité-Ouest, peuplée d'enfants, ne soit pas prioritaire. Elle espère également que les préavis annoncés arriveront prochainement à être traité par le Conseil Communal, afin que ces projets Zone 30 avancent rapidement.

La commission accepte la réponse de la Municipalité et vous invite à en faire de même.

Anna PALLOTTA LADISA
(1er membre/rapporteur)



Anne BEUTLER



Véronique VILLAINÉ



Olivier MOULIN

Moritz de HADELN